



BULLETIN COMMUNAL N° 70 / 22

www.obermorschwiller.fr

Tél. : 03 89 07 40 18

Fax : 03 89 07 82 35

mairie.obermorschwiller@wanadoo.fr

Le Mot du Maire

Chers concitoyennes et concitoyens,

L'année 2022 se termine dans un contexte difficile : une guerre à la porte de l'Europe, le coût de l'énergie qui s'envole et une situation sanitaire toujours incertaine. Les principes des économies de toute nature reviennent au galop parce que nous ne savons pas de quoi seront faits nos lendemains.

Au niveau communal, nous avons engagé une belle dynamique avec des projets pour une amélioration du cadre de vie de la population. Après l'éclairage public, la rénovation du bloc clubhouse-salle communale est à l'ordre du jour. Dans ces travaux, la prise en compte des économies d'énergie et la préservation de nos ressources en eau restent primordiales.

La poursuite de l'amélioration de la sécurité routière avec des propositions émergentes, l'accès des services publics dans des conditions optimales à certaines rues et aux ouvrages de protection de la population ont été le moteur du plan d'alignement proposé par le Conseil municipal. Il y va du mieux vivre ensemble.

Je tenais avant tout à souligner et à remercier l'action des Adjoints et du Conseil municipal, celle de nos associations et de toutes les personnes qui, par leurs idées constructives préservent l'expression individuelle et contribuent au respect de la démocratie.

Mes remerciements vont particulièrement aux corps des sapeurs-pompiers fusionnés, aux présidentes et présidents d'associations avec tous leurs bénévoles ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal.

Au seuil de cette nouvelle année, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux pour 2023, vœux de santé, de bonheur, de prospérité et de sérénité pour les familles.

Georges Riss



Les délibérations du Conseil Municipal

Séances du 11 juillet, 19 septembre et 25 novembre.

Extraits :

1 – CPI de STEINBRUNN-LE-HAUT et d'OBERMORSCHWILLER

Consécutivement à la démission du chef de corps intérimaire et la dissolution du CPI d'Obermorschwiller, les maires des communes de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller ont signé une convention définissant la mise en commun des moyens de secours, les conditions de fonctionnement opérationnel, l'organisation et la mise en place de la nouvelle structure ainsi que la participation financière de chaque commune au budget de la nouvelle unité regroupée. La cérémonie s'est déroulée en mairie de Steinbrunn-le-Haut en présence du chef de corps, des autorités du SDIS et des sénateurs Sabine DREXLER et Christian KLINGERT.



Signature de la convention.

2 – OFFICE NATIONAL DES FORÊTS

Sur proposition des services de l'ONF, le Conseil municipal, approuve l'état de prévisions des coupes 2022/2023 comme suit : 327 m³ de coupes à façon, pour un total de recettes H.T. de 16 540 €, les dépenses d'exploitation étant de 11 530 €. Le devis des honoraires pour ces travaux d'exploitation s'élève à un montant de 1 497 € H.T.

3 – TAXE D'AMÉNAGEMENT

Le 31 mars 2016, le Conseil municipal avait institué sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement à 4 %, mettant en place des exonérations en application de l'article L 331-9 du Code de l'Urbanisme. La loi fiscale 2022 avait prévu une obligation des communes de reverser 1% de la taxe au profit de l'EPCI c'est-à-dire la Communauté de Communes.

Par ces motifs le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 5 pour et 4 abstentions, décide d'instaurer sur l'ensemble du territoire de la commune, la taxe d'aménagement au taux de 5 % et de reconduire les exonérations de la délibération du 31 mars 2016.

4 – CONVENTION PORTANT SUR LES AUTORISATIONS DES DROITS DE SOL (ADS)

En raison du départ en retraite d'une partie du personnel, la Communauté de Communes Sundgau a proposé le transfert du service vers le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Sundgau. La convention porte sur l'instruction des dossiers de permis de construire et leur facturation. Elle entre en vigueur le 1^{er} janvier 2023 pour une durée de 3 ans. Le Conseil approuve cette décision.

5 – PROJET D'EXTENSION ET DE MISE AUX NORMES DE LA SALLE COMMUNALE

Le marché de maîtrise d'œuvre de la salle communale a été attribué à M. Daniel MUNCK, architecte de Ferrette pour un montant global de 86 887,50 € H.T.

Le projet d'origine a été retravaillé notamment en ce qui concerne l'aménagement intérieur. Les demandes de subvention pour le projet seront déposées dès le mois de janvier 2023 et seront suivies du dépôt de permis de construire.

En préambule, différentes missions du projet ont été attribuées à diverses entreprises :

- L'entreprise APAVE à Mulhouse pour la mission de Coordination et Protection de la Santé (S.P.S.), montant : 3 596,00 € H.T.
- L'entreprise APAVE à Mulhouse pour la mission de Bureau de Contrôle, montant : 5 440,00 € H.T.
- L'entreprise GINGER CEBTP à Hœnheim pour l'étude de sol, montant : 2 600,00 € H.T.
- L'entreprise SLAWSKI à Ueberstrass pour le diagnostic amiante, montant : 880,00 € H.T.



Vue d'ensemble.



Perspective intérieure.

6 – ABRIBUS

Un nouvel abribus destiné aux usagers des transports scolaires a été mis en place à l'arrêt de bus de l'école. En raison de la proximité de l'Église, le projet a reçu l'aval de l'architecte des bâtiments de France. Il permettra d'offrir un espace protégé des intempéries à ceux et celles qui doivent patienter à l'arrêt.

Coût de l'opération et des travaux effectués par l'entreprise Zimmermann d'Emlingen : 7 194 € TTC.



7 – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Consciente de la nécessité de la sobriété énergétique, la municipalité s'est attachée dès le printemps 2022 à faire évoluer l'éclairage public vers un éclairage LED, de l'anglais « light emitting diode ». Il s'agit d'un composant semi-conducteur qui utilise des diodes électroluminescentes pour l'éclairage. L'ampoule LED possède une efficacité énergétique et une durée de vie bien supérieure à une ampoule à incandescence. La mise en place de 4 variateurs électriques permettra de réduire de 50% l'intensité lumineuse nocturne.

La mission a été confiée à l'entreprise ETPE de Steinbrunn-le-Haut pour un montant total de 58 462 € avec une aide de 21 510 € du Territoire Énergie d'Alsace.

8 – PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS DES SERVICES DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les rapports ont été présentés en Conseil et restent disponibles en mairie ou sur le site internet de la Communauté de Communes Sundgau. Les analyses d'eau sont accessibles sur le site internet de la Commune ou par demande spécifique au secrétariat de mairie.

À compter du 1^{er} janvier 2023 jusqu'en 2026, le service d'eau et d'assainissement va unifier sur la totalité du territoire les parts fixes et variables des redevances respectives par foyer. La part variable de l'eau atteindra progressivement 1,90 €/m³, pour l'assainissement elle sera de 2,50 €/m³ d'eau consommée en fin de cycle.

Les parts fixes restent à 40 € pour l'eau et 50 € pour l'assainissement Pour l'eau potable à usage des professionnels agricoles, elle reste unifiée à 1,15 €/m³ sous réserve de mise en place d'un compteur spécifique.

La redevance des ordures ménagères reste inchangée à raison de 88 € par foyer par semestre, cette redevance inclus 18 passages/an en déchetterie, un ramassage semestriel des OMR ainsi que les ramassages des sacs jaunes et biodéchets pour les particuliers. Les autres services sont payants.

Les rapports sont également visibles sur le site internet de la commune www.obermorschwiller.fr

9 – PLAN D'ALIGNEMENT DES VOIRIES COMMUNALES

De quoi s'agit-il ?

Afin d'assurer le meilleur accès possible aux propriétés riveraines de certaines voies, notamment en ce qui concerne l'accès aux équipements publics, mais aussi pour des raisons de sécurité routière, de protection de la population et de salubrité publique ; il est utile que la Commune puisse disposer de la maîtrise foncière sur les élargissements et redressements de faible importance nécessaires à cet effet. Cette procédure, appelée plan d'alignement, est prévue dans le code de la voirie publique.

Quelles rues sont concernées ?

- **la rue de l'Église :**

8 propriétés privées sont concernées par un alignement opéré en 1987. Bien qu'effectif, cet alignement n'a jamais fait l'objet d'une retranscription au Livre Foncier. Il convient de régulariser la situation.

- **la ruelle de l'Église :**

Aucune propriété privée n'est concernée. Il s'agit du réaménagement du domaine public assurant à la voie une largeur suffisante pour permettre un accès handicapé à la cour de l'école ; disposition qui relève d'une obligation légale.

- **la rue du Paradis :**

4 propriétés privées sont concernées pour donner la largeur minimale requise de 4m à une voie communale. La voie ne dessert pas de zone constructible de la carte communale mais il s'agit d'accéder et d'entretenir, en condition normale, **un ouvrage que constituent un fossé communal et la tête de buse de la conduite de captage du bassin versant tout en créant un espace de retournement dans la rue.**

Cette opération relève d'une mesure de protection de la population et de prévention contre les inondations que le centre du village a subi à 5 reprises par le passé. Les dommages occasionnés par la dernière inondation de 2008 avaient été estimés à 278 000 €.

- **le Chemin de Wahlbach :**

Une seule propriété privée est concernée. Cette voie dessert une zone constructible de la carte communale ainsi que nos équipements publics de traitement des eaux usées. Des engins lourds de pompage interviennent régulièrement, il est demandé un accès sécurisé et une meilleure visibilité par un pan coupé en bordure de la rue Principale.

À quoi sert l'enquête publique ?

Avant tout à déterminer les besoins !

Comme le prévoit la procédure, une enquête publique, diligentée par M. KOLB Francis, ingénieur territorial principal, s'est déroulée du 14 au 28 novembre 2022. Les propriétaires concernés ont été informés par une notification individuelle. Les riverains et les particuliers ont pu soumettre leurs observations au commissaire enquêteur

Par une largeur de 4m, la ruelle de l'Église ainsi que la rue du Paradis jusqu'au fossé, soit la partie non aménagée, n'ont pas de vocation routière. La présence actuelle d'un sens interdit (sauf riverains) sera maintenue voire étendue. Il pourra être envisagé une piste cyclable bidirectionnelle, non imperméabilisée, avec un espace piéton respectivement handicapé, concomitant.

Les conclusions de l'enquête ainsi que toutes les nouvelles bonnes idées des personnes seront portées à la connaissance du Conseil municipal et du public pour suite à donner en 2023.

10 – INAUGURATION DE LA BIBLIOTHÈQUE – ANNEXE DE L'ÉCOLE

Après 2 années de travaux, les travaux de réhabilitation de la bibliothèque sont arrivés au bout du tunnel. C'est en présence de l'architecte M. KNORR, du sénateur M. René DANESI, de la Présidente de *Bibliober* Mme Nathalie BIHR et des bénévoles, des maires de Steinbrunn-le-Haut et d'Emlingen, M. HELL, représentant du Crédit Mutuel Région Altkirch, du directeur d'école M. Gilles ZIMMERMANN, de M. le Curé Sylvère GSCHWEND et de M. Henri FRITSCH, entourés d'une cinquantaine de personnes que M. le Maire accompagnés par les adjoints et des membres du Conseil municipal ont symboliquement coupé le ruban, le 30 septembre dernier.



Le coupé de ruban.

Le Maire n'a pas manqué de souligner le soutien au projet obtenu à travers une subvention d'état (DETR) et l'enveloppe sénatoriale en remerciant chaleureusement les acteurs soit M. Laugier, Préfet du Haut-Rhin et M. René DANESI.

La bibliothèque rurale de 80m² fonctionnera en collaboration avec *la Médiathèque du Sundgau*, service de la Collectivité européenne d'Alsace. Elle demeure un outil pédagogique de l'école, mais de par sa vocation culturelle et linguistique, elle mettra également à disposition du public des ouvrages variés.

Par ailleurs, la Commune a fait l'acquisition d'un écran vidéo tactile de nouvelle génération ce qui permettra, par exemple, d'accéder à la documentation fournie par l'Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle (OLCA).

Secrétariat de Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi	de	16h à 19h
Mardi	de	8h30 à 12h
Jeudi	de	8h30 à 12h
Vendredi	de	8h30 à 12h



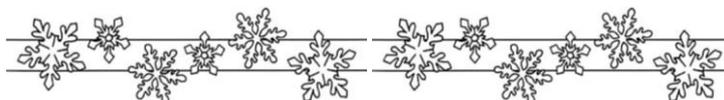
Suivez l'actualité de votre village sur le site officiel de la Mairie :

www.obermorschwiller.fr

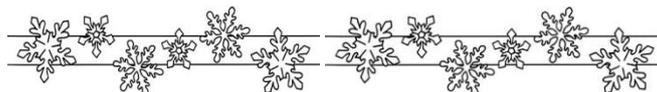
Le secrétariat de mairie sera fermé **du 23 décembre au 01 janvier 2023.**

Pour les cas urgents, prière de téléphoner au 03 89 07 83 78.

COMMUNICATIONS DE LA MAIRIE



À l'occasion de la nouvelle année 2023,
le Maire et les Conseillers Municipaux vous présenteront leurs vœux
le **samedi 14 janvier 2023, à 17h**
dans la salle du Clubhouse



Recensement

Cette année, OBERMORSCHWILLER réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **jeudi 19 janvier 2023**.

• Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, Mme Delphine BROGLY, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **24 janvier 2023**.

Contactez la commune :

par téléphone au 03.89.07.40.18 ou par mail : mairie.obermorschwiller@wanadoo.fr

• Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr** .

Quelques rappels

Le Préfet du Haut-Rhin a publié un arrêté le 10 décembre 2022 interdisant jusqu'au 3 janvier 2023, tout achat, utilisation et transport d'articles pyrotechniques sur l'ensemble des communes du Haut-Rhin.

Le dépôt des sacs poubelles sur le trottoir n'est autorisé que la veille du jour de ramassage. La benne verte est réservée aux déchets verts en provenance des particuliers de la commune.

Les lingettes dans les eaux usées sont sources de problème dans le relevage du système de traitement des eaux usées de la commune. Il faut éviter de les jeter dans les toilettes.

Le nettoyage des trottoirs même en cas de neige incombe aux riverains propriétaires ou locataires. Enfin les stationnements sur les trottoirs ne sont tolérés temporairement que s'ils permettent la libre circulation des piétons.

Le dépôt de déchets encombrants sur la plateforme « déchets verts » reste d'actualité, il est fortement déconseillé.



La traditionnelle fête des retraités de la commune se tiendra
dimanche le 15 janvier, à 12h
dans la Salle communale.



État-civil 2022

Naissances :

Le 26/12/2021 : Louis PACHECO

Le 19/02/2022 : Auguste DRABO

Mariages :

Le 09/04/2022 : Thierry KOHLER et Sandra LOEFFLER

Le 31/07/2022 : Pascal BULACH et Clarisse COLOMBE

Pacs :

Le 26/09/2022 : Emmanuel CASADEI et Isabelle STOFFELBACH

Décès :

Le 04/09/2029 : Mme Denise ZOBENBIEHLER

Le 12/10/2022 : Mme Anna BIHR

Le 11/11/2022 : Mme Alice DROESCH

Grands Anniversaires 2023

94 ans : Jeanne SCHERTENLEIB

92 ans : Thérèse HARNIST née DENTZ

91 ans : Marie-Thérèse HARNIST née BIHR

90 ans : Jeanne RINGENBACH, Etienne LIGIBEL

89 ans : Charlotte HARNIST

88 ans : Marie-Rose SCHMITT, Claire ENDERLIN

87 ans : Eugène HIGELIN

84 ans : Irène STOECKLIN

82 ans : Cécile HARNIST, Gérard HARNIST, Henri STOESSEL, Marie-Thérèse HIGELIN

81 ans : Oscar JANDER

80 ans : Oscar NORTH

Urbanisme 2022

Permis de construire :

- 01 : Construction d'une maison individuelle,
M. et Mme DELALANDE, 11 rue Principale
- 02 : Extension d'un hangar agricole,
M. HARNIST Gérard, 8 rue de Luemschwiler
- 03 : Construction d'une maison individuelle,
M. et Mme DELALANDE, 11 rue Principale
- 04 / 05: Réhabilitation d'une grange en logements,
M. et Mme COBAN, 65 rue Principale

Permis d'aménager :

- 01 : Division parcellaire,
M. FLOTA Dominique, 13b rue Principale

Déclarations préalables :

- | | |
|-----------------------------|---|
| 01 : COLOMBE Guy | Pose d'une fenêtre de toit sur la façade Est,
14 rue des Champs |
| 02 : FLOTA Dominique | Division en vue de construire,
13b rue Principale |
| 03 : BIHR Muriel | Piscine semi-enterrée,
6 Chemin des Messieurs |
| 04 : WULKAN Marc | Clôture en panneaux rigides soudés de couleur anthracite,
3 rue des Champs |
| 05 : SCHLUMBERGER Dominique | Réfection à l'identique d'une porte de grange,
21 rue Principale |

06 : CHERIAUX Laurent	Ravalement de façade, 2 Chemin du Wanneboden
07 : ENDERLIN Jean-Yves	Construction d'une pergola, 3bis rue des Prés
08 : BAUMLIN Alain	Ravalement de façade, 14 rue Principale
09 : TRABER Christian	Bardage d'une grange, 5 rue du Paradis
10 : GAEC HERRENWEG	Installation de panneaux photovoltaïques sur toiture, 55 rue Principale
11 : BIZET Jean-Pierre	Réalisation d'une clôture, 1 rue des Champs
12 : DHAHBI Caroline	Mise en place de panneaux photovoltaïques, 71 rue Principale
13 : BIHR Anna	Création d'une fenêtre, 38 rue Principale
14 : DAHMANE Catherine	Remplacement de la toiture défectueuse, 1 rue du Cuir
15 : ENDERLIN Benoît	Construction d'un mur de soutènement, 25 rue de Luemschwiler
16 : DITNER Éric	Ravalement de façade, 3 rue des Prés
17 : GREDER Christophe	Mise en place d'un garde-corps sur escalier extérieur, 12 rue du Cuir
18 : KLEIBER Henri	Construction d'une pergola, 7 rue des Prés

Certificats d'urbanisme :

- 01 : Étude HEIM-CHASSIGNET et BROGLE d'ALTKIRCH,
Section 1 n°83, 48 rue Principale : CU d'information.
- 02 : Étude Olivier FRITSCH de MULHOUSE,
Section 2 n°143/98, 4 Chemin du Wanneboden : CU d'information.
- 03 : Étude MUNCH de MULHOUSE,
Section 3 n°46, rue de Luemschwiler : CU d'information.
- 04 : Étude COLLINET-SCHMITT de RIEDISHEIM,
Section 1 n°119, 8 rue des Prés : CU d'information.





Saint-Nicolas, Patron des écoliers



La Municipalité et l'Association *Bibliober* ont organisé la traditionnelle fête de la Saint Nicolas pour les enfants de la commune et de l'école.

Une bonne centaine de personnes étaient présentes à une promenade aux lampions, suivie par une apparition de Hans Trapp. Après ce préambule, petits et grands ont écouté les contes de Henri FRITSCH et les intermèdes musicaux de Marie MARZULLO avant la venue de Saint-Nicolas.

Tous les enfants ont reçu un sachet de friandises des mains de Saint-Nicolas en lui promettant de rester sage. Après quoi, dans le Caveau du Presbytère, Michel VONAU avait concocté un chocolat chaud pour accompagner les Mannalas.



Le conteur Henri FRITSCH.

Belle soirée, fort bien réussie, merci à tous les acteurs et aux participants !



Les enfants sages...

Opération BRIOCHES en faveur de L'APEI SUD de Hirsingue

L'édition 2022 a permis de vendre des brioches pour un montant de 621 €, dons inclus.
Le Président Fernand HEINIS remercie les généreux donateurs.

Histoire et Patrimoine



Malgré la crise sanitaire, les visites guidées estivales de l'église, du clocher et du patrimoine bâti de la commune se sont poursuivies assidûment grâce au soutien de l'Office de tourisme du Sundgau.

Pas moins de 6 guides bénévoles, Damien FOLTZER, Daniel BETOURNE, Nathalie BIHR, Richard FERDER, Gilles GUTLEBEN et Georges RISS ont assuré les visites guidées du 1^{er} juillet au 15 septembre, le lundi soir entre 17h et 19h, pour accueillir des touristes de tous horizons mais aussi des locaux désireux de découvrir l'histoire du clocher et de l'habitat du village soit plus de 60 personnes.

*Bonne Année 2023 à toutes et à tous
de la part des guides bénévoles.*



ASSOCIATION DES APICULTEURS D'ALTKIRCH ET ENVIRONS

Siège : 5 rue de l'église—68130 WAHLBACH

Président : Gilles GUTLEBEN

Tél. 06.82.46.83.30—mail : gutleben.gilles@orange.fr

Nous avons le plaisir de proposer à toute personne intéressée par les abeilles (apiculture de loisir ou petits producteurs) une formation en apiculture amateur qui débutera vers la mi-mars 2023. Cette formation qui se constitue de modules théoriques et pratiques vous sera dispensée par des apiculteurs expérimentés.

THEORIE : elle se déroule en principe les vendredis de 19 h à 20 h en salle ou si nécessaire en visio-conférence.

Programme : introduction et biologie de l'abeille ; les produits et fonctionnement de la ruche ; les ennemis et maladies des abeilles ; les travaux tout au long de l'année.

PRATIQUE : la pratique se déroulera les samedis (suivant calendrier à définir) au rucher-école de Wahlbach.

Avril : visite de ruches ; intervention de printemps ; **mai** : multiplication des ruches ; **juin** : récolte de miel ; **juillet** : traitement et préparation en vue de l'hivernage ; **septembre** : contrôle des ruches avant hivernage.

Frais de formation : 25 € par personne ; 35 € pour une famille

Adhésion à l'association : 37 €

Renseignements et inscriptions : GUTLEBEN Gilles au 06.82.46.83.30 ; mail : gutleben.gilles@orange.fr

Ou ABT Catherine au 06.45.86.38.00 ; mail : abt.catherine@gmail.com



🚦 Course solidaire : « mets tes baskets et bats la maladie »

Mardi 18 octobre 2022, notre classe a participé à une course solidaire de l'association ELA « Mets tes baskets et bats la maladie », association présidée par Zinédine ZIDANE. L'objectif de cette association est de sensibiliser le public aux leucodystrophies (maladies génétiques rares qui détruisent la myéline = la gaine des nerfs du système nerveux).

Après trois semaines d'entraînement dans la cour de l'école et sur le stade du FCO, les élèves de la classe d'Obermorschwiller de M. Gilles ZIMMERMANN (19 élèves du CP et 7 élèves de la Grande Section) ont tous réussi à courir 15 minutes !

La rencontre s'est déroulée à Tagsdorf, au terrain de foot, avec les écoles de Tagsdorf et de Wittersdorf, sous un soleil radieux.

Le maître, M. Zimmermann Gilles, a couru avec les enfants pour les soutenir dans leur effort. Tous ont franchi la ligne d'arrivée, exténués mais heureux, applaudis chaleureusement par les parents, grands-parents et amis venus les soutenir en nombre.

Un goûter servi par les parents est venu récompenser les jeunes sportifs et il a été apprécié !

Le but de cette manifestation était triple :

- prendre part à un projet collectif à but solidaire ;
- sensibiliser les enfants à la différence et au handicap ;
- rassembler des dons pour l'association.

Les familles ont été plus que généreuses puisque 700€ ont été récoltés pour la seule école d'Obermorschwiller et remis à l'association.

Ces dons permettent de soutenir l'association dans ses deux missions principales : aider et soutenir au quotidien les familles touchées par une leucodystrophie et stimuler le développement de la recherche médicale.

Le maître et les parents ont été très fiers des enfants qui ont été chaudement félicités pour leur implication dans cette belle démarche de solidarité.

ASSOCIATIONS



Des nouvelles de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

En 2022, les pompiers du CPI d'Obermorschwiller étaient encore à votre service, notamment, pour plusieurs sorties nocturnes de secours à personnes ou en journée pour des accidents routiers, des nids de guêpes et autres.



La passation de commandement du nouveau CPI s'est déroulée le 24 septembre 2022 en présence des autorités du SDIS, des conseillers régionaux et des maires des communes de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller.



Le CPI de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller



L'Adjudant-chef : Esteban FRIGARD,
Chef de corps

L'Amicale des sapeurs-pompiers d'Obermorschwiller a le plaisir de vous inviter à la



Crémation de sapins

qui se déroulera

samedi 14 janvier 2023, à partir de 18h30

près du terrain de football,

après la cérémonie de vœux du Nouvel An.



Le vin chaud et de la petite gastronomie agrémente la soirée qui se veut comme toujours, très conviviale.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse Année 2023 !

Hubert HARNIST



Association des donneurs de sang bénévoles d'Obermorschwiller (ADSBO)



La fin de l'année et l'approche des fêtes de Noël nous donnent l'occasion de vous adresser nos meilleurs vœux.

42 donneurs se sont présentés à la collecte du 29 novembre dernier et 38 dons ont été réalisés. En raison de travaux dans la salle communale en 2023, les collectes auront lieu à Wittersdorf et Heiwiller (les dates et lieux sont indiqués sur les calendriers vendus par l'association).

Les stocks de sang sont au plus bas et ce petit geste peut s'avérer vital, un jour ou l'autre, pour chacun d'entre nous.

Donner son sang, sauver des vies.

Nous en profitons pour lancer un appel aux nouveaux donneurs, ainsi qu'à quelques bonnes volontés pour étoffer notre association. Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre. En plus d'une belle action, vous passerez un moment convivial autour d'un bon repas concocté par nos membres. J'en profite d'ailleurs pour les remercier chaleureusement.

En raison de quelques problèmes de santé, notre Président, Gilles GUTLEBEN, passe provisoirement la main à Christophe GREDER, en attendant la prochaine Assemblée Générale de l'ADSBO.

À tous, nous souhaitons de belles et heureuses fêtes de fin d'année et un bon passage en 2023.

Christophe GREDER



Association Bibliober

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec plaisir que je passe en revue cette année 2022. Ce fut une année laborieuse, très active, remplie d'échanges, de moments de partage et malgré les difficultés rencontrées par le monde associatif : une année pleine de succès !

Grâce au travail des bénévoles, au soutien de la Municipalité et l'assiduité des lecteurs - petits et grands - la réouverture de notre bibliothèque municipale est une vraie réussite.

C'est cette équipe dynamique et pleine de projets que je vous invite à rejoindre. Nous poursuivrons, entre autres, nos activités avec l'école, élargirons les horaires d'accueil du public, proposerons de nouvelles soirées « Alsatiques »...

Venez partager tous ces moments avec nous ! En voici quelques-uns, extraits de notre saison automnale...

📖 « Les Alsatiques » : concert-littéraire et projection du film *D' Goda*

À chaque saison sa nouveauté. Pour les 16 ans d'existence de l'association et sous l'impulsion de Damien FOLTZER, nous voulions sensibiliser le public à la culture alsacienne.

Déjà entourés d'un patrimoine bâti remarquable, nous avons donc étoffé nos rayonnages consacrés à l'Alsace par un concert-littéraire - qui nous a permis de découvrir l'œuvre d'ERCKMANN-CHATRIAN de façon inédite - puis par la projection du film *D' Goda* du Docteur Louis SCHITTLY.

Chaque soirée faisant le bonheur d'une centaine de personnes ; nous préparons, motivés, notre programme printanier des « Alsatiques ».



Devant un public conquis, Daniel MURINGER et Andrzej RYTWINSKI présentent *Le Monde d'ERCKMANN-CHATRIAN en chansons*.

📖 Coopération avec l'école communale : apprivoiser l'objet livre pour les lecteurs de demain...



La classe des GS-CP de Gilles ZIMMERMANN, accompagnée de Nadine ROBERT et d'Emma HELL.



1^{ère} séance : découverte de la bibliothèque - « Qui a fait mon livre ? »

📖 « À la découverte de nos sapins »

Pour cette 5^{ème} édition, les participants ont mis du cœur à l'ouvrage ! Je remercie tous les bénévoles et les écoliers pour ces beaux sapins ainsi que la Municipalité pour son soutien dans l'organisation de ce concours.

Je vous invite donc à partir à la découverte des 10 sapins et de glisser votre bulletin de vote dans la boîte à lettres de la Mairie ou dans l'urne de la bibliothèque **jusqu'au 8 janvier 2023**.

Vous trouverez des bulletins vierges en Mairie et à la bibliothèque.



📖 Ouvertures pour la période du 9 janvier au 15 avril 2023

Pour répondre à la demande et ainsi satisfaire le plus grand nombre, la bibliothèque sera ouverte **tous les mardis de 17h30 à 19h** – première ouverture : **mardi 10 janvier 2023** – ainsi que **les mercredis** (toutes les 3 semaines) **de 14h à 15h30** comme suit :

* mercredi, 18 janvier
* mercredi, 8 février
* mercredi, 1^{er} mars

* mercredi, 22 mars
* mercredi, 12 avril

Vous retrouverez toutes les actualités ainsi que les dates et horaires des permanences sur le site de la mairie : www.obermorschwiller.fr – rubrique **Bibliober**.



Tous les bénévoles de Bibliober se joignent à moi pour vous adresser nos vœux de Joie, de Bonheur et de bonne Santé pour 2023.

Nathalie BIHR



Cath's Club

Chèr(e)s Villageois(es),

Nous voilà arrivés au terme d'une nouvelle année de broderie pour nous. Comme promis, voici le résultat de notre défi de l'été : une toile, 2 couleurs de fil et un support. Et... voilà les œuvres de chacune :



Notre sapin a également été décoré pour le 5^{ème} édition !



Toute l'équipe du *Cath's Club* vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

À très vite et prenez bien soin de vous.

Catherine HARNIST

Oups, encore une année de passée... ! En musique par chance !
Année terminée par une série de 5 concerts de Noël dans le Sundgau, dont un dans notre belle église d'Obermorschwiller.

Le 4 décembre dernier, nous proposons un programme intitulé **"Noël en 1600"**, qui faisait entendre un grand nombre de noëls de tradition orale ou composés par les grands maîtres de la Renaissance allemande. À cette époque (et dans toute l'Europe) il y avait une grande porosité entre musique sacrée et profane, les mélodies étaient sans hésitation utilisées avec différents textes selon les besoins. Des airs populaires étaient repris dans les chants d'église, et vice-versa ! Parfois même, les compositeurs ont inséré des chansons profanes dans leurs pièces. C'était un de nos fils conducteurs dans ce concert : rapprocher ces répertoires, qui sont totalement nourris l'un de l'autre.



"Une ode au patrimoine populaire commun aux deux rives du Rhin", comme le résumait parfaitement le journaliste venu assister au concert. Beaucoup de personnes nous ont redit le plaisir qu'elles ont eu à ré-entendre ou chanter avec nous certains airs qui font partie de leur propre patrimoine.



À l'issue du concert se tenait un moment convivial, autour de bredelas et boissons chaudes. Un grand merci à tous les bénévoles de l'association Double Face qui ont contribué à la réussite de ce beau dimanche.

Nos remerciements s'adressent aussi au Père Sylvère, curé de notre paroisse, et au Conseil de Fabrique, qui nous accueillent toujours avec bienveillance lors de nos concerts à l'église. Merci enfin à la mairie qui nous soutient tout au long de l'année.

Pour résumer l'année 2022 en quelques chiffres, voici un rapide bilan de nos activités :

- 14 concerts tous publics, en Alsace, Bretagne, Bourgogne, Ile de France, et Paris
- 12 concerts scolaires en Alsace et à Paris (primaires, collégiens et lycéens)
- 2 concerts dans un institut et une résidence pour personnes handicapées.
- 1 concert dans une maison de retraite.
- participation au "Forum des Associations" organisé par la Com-Com Sundgau, sous forme de mini-concerts, et tenue d'un stand. (Septembre 2022)
- 10 journées de travail en "répétitions ouvertes" lors de résidences dans différents musées ou châteaux, où le public qui visite le lieu peut profiter de la musique en s'arrêtant un moment avec nous.

Et en 2023 ? Ben... on continue !
Bon vent à chacun de vous !

<https://ensemble-double-face.fr>

Marie GARNIER-MARZULLO

Chorale Sainte Cécile

*Une Année se termine et une nouvelle année va commencer.
Qu'elle soit pleine de Joie, de Bonheur et de satisfaction pour tous.
Profitez pleinement de toute la famille,
Continuez à la choyer, à la protéger, en un mot à l'aimer,
Avancez dans tous vos projets,*



*Les Choristes vous souhaitent
Une Bonne et Heureuse Année 2023
Qu'elle vous apporte Paix, Santé,
Joie, Bonheur, et Prospérité !*



sapin 2022

*Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas ...
Colette JANDER 03 89 07 81 57
Marie Paule PETER 03 89 07 41 61*

Meilleurs Vœux et très Bonne et Heureuse Année 2023



FOOTBALL CLUB D'OBERMORSCHWILLER ET DE TAGSDORF



Après deux années perturbées par la crise sanitaire, le FC Obermorschwiller, toujours en entente avec le voisin de Tagsdorf, a retrouvé une actualité riche et a pu donner de nombreux rendez-vous sportifs et extra-sportifs à ses membres, supporters et sympathisants à travers la commune. Des personnes ayant d'ailleurs témoigné leur soutien au club lors de différentes manifestations à succès.

On pense notamment à la paella de la Fête des Pères à emporter fin juin avec près de 200 portions vendues, mais aussi aux traditionnelles carpes frites, fin octobre, avec 150 personnes. Mi-novembre, les bénévoles du FCO ont également pu mesurer l'attachement des habitants du village au club à l'occasion de la vente des cartes de membre. Le FC Obermorschwiller tient à remercier toutes les personnes qui ont pris part à ces manifestations ou ayant acheté une carte de membre, nous témoignant une nouvelle fois tout leur soutien.



Autre rendez-vous important de l'année, le FCO a grandement participé cet été à l'organisation du Tournoi de Tagsdorf dont c'était le retour après deux années d'absence. Celui-ci a connu, comme à son habitude, un beau succès que ce soit sur le terrain ou en-dehors. Succès également pour les trois entraînements, deux cet été et un cet automne, ouverts au public. Une première pour le club, visant à recruter des joueurs et intégrer des jeunes de l'entente formée avec Hausgauen et Helfrantzkirch pour les catégories U7 à U15. Plusieurs matchs de jeunes ont d'ailleurs eu lieu à Obermorschwiller le samedi après-midi sur cette phase aller.

Si des jeunes ont foulé la pelouse communale cet automne, des « anciens » l'ont également fait puisqu'une équipe vétérans a été relancée cette saison. Celle-ci dispute régulièrement des rencontres amicales.

Au niveau compétition, après un exercice 2021-2022 compliqué, le FCO est tout de même parvenu à maintenir son équipe fanion en District 2, niveau auquel elle est inscrite depuis maintenant plusieurs années. Cette saison 2022-2023 n'est pas plus simple sur le plan sportif et le groupe coaché par Damien LOTT lutte une nouvelle fois pour le maintien. Du côté de l'équipe réserve, dirigée depuis cet été par Florian ZOBENBIEHLER, elle évolue en District 8 et offre un beau mélange entre anciens et jeunes issus de la formation du club.



Pour finir, l'année 2022 a également été marquée par un changement de présidence et un renouvellement du comité directeur (deux départs, trois arrivées) à l'occasion de l'assemblée générale du mois de novembre.

Le comité est désormais organisé comme suit :

- Co-présidents : Charles GUGENBERGER et Kévin TRAENDLIN
- Vice-présidents : Yann KLEIBER et Damien RAIMON
- Trésorier : Maxime ENDERLIN
- Secrétaire : Florian ZOBENBIEHLER
- Président des jeunes : David RODRIGUES
- Membres : Nicolas BETOURNE, Arnaud ENDERLIN, Lucas FERDER, Nicolas HEINIS, Benjamin KLEIN, Emeric NOIROT, Fabien VONAU et Cédric ZOBENBIEHLER.

Le FC Obermorschwiller profite de ces lignes pour souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année à ses supporters et sympathisants, ainsi qu'à tous les habitants de la commune.

N'hésitez d'ailleurs pas à continuer à nous suivre et pourquoi pas vous investir à nos côtés ? Jeunes ou moins jeunes, actifs ou retraités : vous souhaitez faire partie de l'aventure ?

Contactez nos présidents : Charles GUGENBERGER au 06 73 92 62 06

Kévin TRAENDLIN au 06 78 30 38 94.

Vous pouvez également vous abonner à notre page Facebook « FC Obermorschwiller/Tagsdorf – FCOT » et ainsi suivre toute l'actualité de notre association au fil de la saison :

<https://www.facebook.com/FC-ObermorschwillerTagsdorf-FCOT-112308930501818>



THÉÂTRE DE LA MASCOTTE

Cet automne nous vous avons fait découvrir des pièces courtes écrites vers 1900 par nos grands auteurs français : FEYDEAU, COURTELINE et GUITRY.



Changement de registre pour nos représentations prévues fin février - début mars 2023. La troupe du Théâtre de la Mascotte jouera



Vipères sur le grill de Jean-Louis CHÂLES



Dans sa villa du sud de la France, M. SAFRANE a invité les 4 nièces de son ami décédé qui l'a chargé, avant de mourir, de leur lire son testament. Les quatre femmes, d'une forte personnalité, ne se connaissent pas, elles sont là pour hériter. Mais la lecture du testament glace leur enthousiasme : une close inattendue fait tomber le masque de ces dames, les obligeant à dévoiler la vipère qui sommeille en chacune d'elles.

Dialogues vifs, situations abracadabrantes, réflexions sur la noirceur de l'âme humaine, humour hilarant à prendre souvent au second degré. Cette comédie réserve bien des surprises...

N'hésitez pas à découvrir ces « **VIPÈRES SUR LE GRILL** » lors d'une de nos soirées prévues :

vendredi 24 février et 3 mars 2023

Samedi 25 février et 4 mars

dans la Salle communale, à 20h30.

Venez nombreux vous divertir...

En attendant de vous revoir pour ce spectacle nous vous souhaitons de

TRÈS AGRÉABLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

***** Le Théâtre de la Mascotte accepte toute aide
pour le montage des décors et pour une participation aux spectacles en tant qu'acteur. *****



Mulhousiennes à Obermorschwiller

Samedi 24 septembre 2022 eut lieu la course « LES MULHOUSIENNES À OBERMORSCHWILLER » (sensibilisation au dépistage des cancers et surtout celui du sein, rappel des vertus de la pratique régulière d'une activité physique...).



Depuis l'aube, la météo était pluvieuse. Mais une dizaine de coureurs et autant de randonneurs courageux ont pris le départ et ont parcouru les quelques 8 km balisés autour de la commune.

Que ce soit en petites foulées ou à la marche, les participants ont apprécié ce moment de partage et ce d'autant plus que le soleil était revenu le temps du trajet.

Rendez-vous est donné l'année prochaine, même période, pour des nouvelles MULHOUSIENNES À OBERMORSCHWILLER !

SANTÉ ET BONHEUR pour l'année 2023 !

Suzy GRUNENWALD

JEUDI DE MARCHÉ



Chaque jeudi après-midi, Marie FALLER et Suzy GRUNENWALD vous invitent à marcher autour d'OBERMORSCHWILLER. Il s'agit d'un parcours de 10 km de marche, chacun son rythme, pas de course, à la découverte des si nombreux sentiers qui jalonnent notre commune. Le but : pratiquer en douceur et en groupe une activité physique, partager un moment de convivialité en admirant ces beaux paysages qui nous entourent. Libre à vous de participer de façon irrégulière.

Rendez-vous à 13h30 au terrain de basket (cour de l'école) pour un retour vers 16h00. Les chaussures de marche sont vivement recommandées.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023



BRIGADE VERTE
GARDES CHAMPÊTRES D'ALSACE

Depuis la création de la Collectivité Européenne d'Alsace en janvier 2021, notre structure poursuit son développement vers les communes bas-rhinoises.

Beaucoup d'entre-elles attendaient la fusion des deux départements pour se rattacher à nos services.

En attendant cette fusion, trois communes limitrophes au Haut-Rhin avaient déjà emboité le pas : Muttersholtz en 2014, Kintzheim, l'année suivante et Wittisheim en 2020. Ces communes sont rattachées au poste de Colmar, tout comme Baldenheim, Diebolsheim, Ebersheim, Ebersmunster Hilsenheim et Rhinau arrivées à partir de septembre 2021.



Depuis le 1^{er} mars, la Brigade Verte a créé un douzième poste qui est basé sur la commune de Villé, où cinq Gardes-champêtres assureront la surveillance régulière de 27 communes :

- de la vallée de la Bruche
- de la région de Molsheim
- du Val de Villé
- du Pays de Barr.

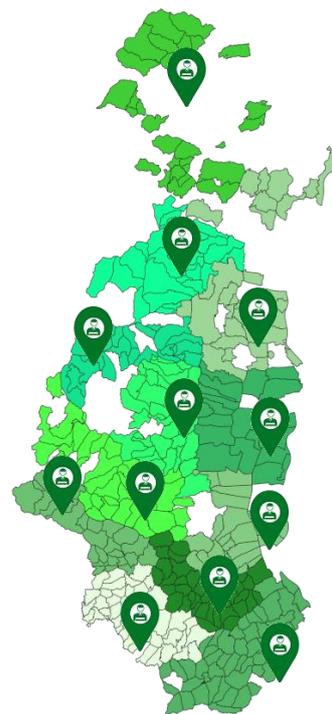
À ce jour, nous comptons 80 agents répartis comme suit : du personnel administratif, des gardes-champêtres, des assistants garde-champêtre et du service démoustication.

Les gardes-champêtres sont répartis sur les 12 postes du Nord au Sud de la région dont la mission essentielle est la surveillance des 379 communes adhérentes.

Ces visites sont renforcées par des patrouilles d'intervention qui agissent sur appel des municipalités ou des particuliers pour des nuisances d'ordre environnemental ou de cadre de vie.

Les domaines de compétence des gardes sont très variés : un troupeau de moutons divagant sur la route, un chien errant, l'incinération de végétaux, de papiers ou de plastiques dans le jardin d'un particulier, des plaintes suite à l'utilisation de tondeuses à gazon les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, etc. La liste est très longue et souvent agrémentée de nombreuses surprises.

Les gardes privilégient le contact avec la population locale et les élus avec une priorité absolue : informer et sensibiliser le public sur la réglementation en général que ce soit en matière d'environnement ou de cadre de vie et, en cas d'intervention, apporter dans la mesure du possible une solution humaine par le dialogue plutôt que par la répression. Mais la répression est malheureusement parfois inévitable, et le garde-champêtre a donc pouvoir de verbaliser.



Répartition des 12 postes

Pour plus d'information :

- Brigade Verte (7/7) : 03.89.74.84.04

- site internet : www.brigade-verte.fr